

SERVICES

1. SERVICE D'INFORMATION

EASIG met à la disposition de tous les Bénéficiaires un service gratuit et ininterrompu (disponible 24 heures sur 24 et tous les jours de l'année), consistant à fournir des informations de toute sorte concernant l'EUROPE et les ÉTATS-UNIS. Pour le reste du MONDE, **EASIG** peut aider le Bénéficiaire dans la recherche d'informations mais ne garantit en aucun cas l'obtention de résultats.

INFORMATIONS SUR LA SANTÉ

EASIG fournit, à la demande du Bénéficiaire, des informations relatives à :

1. Adresses et numéros de téléphone de :

- Centres hospitaliers et extrahospitaliers, ordres professionnels, associations et fondations.
- Organismes sanitaires publics.
- Institutions et établissements de santé universitaires tels que les facultés, académies royales, écoles.
- Pharmacies, y compris les pharmacies de garde.
- Centres de vaccination agréés par l'OMS.
- Assureurs médicaux.
- Agences internationales de santé.

2. Informations sur :

- Conditions sanitaires d'entrée en fonction du pays de destination.

INFORMATIONS SUR LES LOISIRS

EASIG fournit, à la demande du Bénéficiaire, des informations relatives à :

1. Adresses et numéros de téléphone de :

- Cinémas et théâtres nationaux, galeries d'art, musées et monuments.
- Parcs à thèmes.
- Centres de loisirs, casinos, bingos.
- Restaurants par nom, catégorie et/ou type de nourriture.
- Bars, cafés, terrasses, discothèques.
- Repas livrés à domicile.
- Établissements de spécialités gastronomiques : pâtisseries, glaciers, cuisine monastique, spécialités gastronomiques régionales.

2. Festivals et fêtes populaires : informations générales.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

EASIG fournit, à la demande du Bénéficiaire, des informations relatives à :

1. Adresses et numéros de téléphone de :

- Banques et caisses d'épargne espagnoles, andorranes et étrangères en Espagne et en Andorre, banques et caisses d'épargne espagnoles et andorranes à l'étranger.
- Assureurs.
- ONG.
- Entreprises de services publics : gaz, électricité, téléphone, eau, télévision.
- Organismes officiels espagnols et andorrans : ministères, registres officiels, commissariats de police, organismes de consommateurs, tribunaux, notaires, mairies, bureaux de poste.
- Établissements d'enseignement nationaux tels que les académies, universités, instituts, collèges, écoles.
- Services officiels d'appareils « blancs » (électroménagers) et « bruns » (appareils de salon, audio ou image).
- Grands magasins, supermarchés, hypermarchés, centres commerciaux, magasins.
- Numéros de téléphone des organismes à appeler pour l'annulation de cartes.

2. Horaires d'ouverture habituels des magasins et banques.

3. Dates et lieu des foires et congrès.

4. Codes postaux.

INFORMATIONS RELATIVES AU SPORT

1. EASIG fournit, à la demande du Bénéficiaire, des informations relatives à :

- Stades et gymnases.
- Associations et fédérations.
- Clubs et centres sportifs.
- Stations de ski.
- Terrains de golf.

2. Informations sur les randonnées de montagne, le cyclisme, l'équitation ou les concentrations sportives en montagne.

3. Informations sur les endroits où pratiquer des sports d'aventure tels que la plongée, le rafting, la planche à voile, le parapente, le deltaplane.

INFORMATIONS RELATIVES AUX VOYAGES, AUX DÉPLACEMENTS ET AU TOURISME

EASIG fournit, à la demande du Bénéficiaire, des informations relatives à :

1. Adresses et numéros de téléphone de :

- Institutions et organismes touristiques : ministères, chambres, conseils provinciaux (« Diputaciones »), offices du tourisme, ambassades et consulats.
- Hôtels et hébergements : hôtels, gîtes ruraux, « Paradores », auberges, logements monastiques, campings, établissements thermaux ; des informations sur les catégories d'établissements hôteliers sont également fournies.
- Compagnies aériennes régulières et aéroports internationaux.
- Compagnies maritimes et voyages en bateau.
- Sociétés de location de voitures.
- Gares routières et entreprises de transport.
- Gares.

2. Formalités administratives liées au transport : police, conditions d'entrée (par pays) ; informations sur les formalités administratives requises par les autorités pour les personnes se rendant à l'étranger.

3. Informations générales sur les pays : situation géographique, monnaie, langue, superficie, population, jours fériés locaux, religion, heures d'ouverture des banques et des magasins.

4. Moyens de transport de l'aéroport au centre-ville.

INFORMATIONS RELATIVES À L'AUTOMOBILE

EASIG fournit, à la demande du Bénéficiaire, des informations relatives à :

1. Adresses et numéros de téléphone de :

- Ateliers et concessionnaires officiels, services ouverts 24 heures sur 24.
- Stations-services
- Compagnies d'assurances.
- Centres de contrôle technique.
- Directions provinciales de la circulation.
- Autoroutes à péage.

2. SERVICE DE RÉSERVATIONS, D'ENVOIS ET SERVICES PROFESSIONNELS

1. Service de réservation de voyages :

Services à la charge du Bénéficiaire

Ces services sont proposés de 9 h à 18 h du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h les samedis, dimanches et jours fériés (heure péninsulaire espagnole).

Réservation de billets de transport

Après avoir reçu l'information du Bénéficiaire, **EASIG** procède à la réservation et, le cas échéant, à l'achat et à l'émission du billet.

Réservation de chambre d'hôtel

EASIG procède à la réservation de l'hôtel choisi, sous réserve de la disponibilité de chambres aux dates souhaitées.

Réservation de voyages organisés

EASIG procède à la réservation et, le cas échéant, à l'achat et à l'émission du voyage sélectionné parmi les offres des voyagistes.

2. Envoi de fleurs :

Services à la charge du Bénéficiaire

EASIG met à disposition du Bénéficiaire un menu avec différents arrangements floraux en vue de leur remise au destinataire indiqué par le Bénéficiaire pendant les heures d'ouverture des magasins de fleurs.

3. Service de réservation de restaurants :

Services à la charge du Bénéficiaire

EASIG procède à la réservation dans le restaurant choisi par le Bénéficiaire, sous réserve de la disponibilité de tables à la date et à l'heure souhaitées.

4. Réservation de voitures de location :

Services à la charge du Bénéficiaire

À la demande du Bénéficiaire, **EASIG** procède à la réservation d'une voiture de location parmi les différentes offres des principales entreprises du secteur.

5. Services de baby-sitting :

Services à la charge du Bénéficiaire

À la demande du Bénéficiaire, **EASIG** fournit des informations sur les entreprises de baby-sitting spécialisées dans l'accompagnement d'enfants.

6. Envoi de taxi :

Services à la charge du Bénéficiaire

À la demande du Bénéficiaire, **EASIG** le met en contact avec une société de taxis.

7. Aide personnelle à domicile :

À la demande du Bénéficiaire, **EASIG** offre un service d'assistance personnelle par le biais d'un personnel qualifié chargé d'apporter une aide dans les fonctions de la vie quotidienne.

Les services fournis sont les suivants :

- Aide pour se lever du lit.
- Soins personnels, toilette, coupe d'ongles et coiffage simple.
- Aide à l'alimentation.
- Changement de linge personnel et de lit.
- Promenades courtes, transferts en fauteuil roulant, exercices de mobilité.

Les coûts liés aux honoraires de ces professionnels et les frais de déplacement sont à la charge du Bénéficiaire.

Ce service est fourni en Espagne et en Andorre, sous réserve des disponibilités locales.

8. Services spéciaux :

À la demande du Bénéficiaire, **EASIG** se charge de rechercher et d'envoyer au domicile du Bénéficiaire un professionnel du service demandé (coiffeur, podologue) qui se déplacera avec le matériel nécessaire pour réaliser les prestations requises.

Les coûts liés aux honoraires de ces professionnels et les frais de déplacement sont à la charge de l'Assuré.

Ce service est fourni en Espagne et en Andorre, sous réserve des disponibilités locales.

9. Envoi de professionnels du nettoyage :

À la demande du Bénéficiaire, **EASIG** met à sa disposition des professionnels du nettoyage chargés de lui apporter une aide à domicile (nettoyage général, rangement et lavage du linge).

Le nettoyage des tapis et des tapisseries est exclu.

Les coûts liés aux honoraires de ces professionnels et les frais de déplacement sont à la charge de l'Assuré.

Ce service est fourni à la demande du Bénéficiaire pendant les horaires suivants : de 9 h à 19 h du lundi au vendredi (excepté les jours fériés à caractère national). (Heure péninsulaire espagnole.)

Ce service est fourni en Espagne et en Andorre, sous réserve des disponibilités locales.

EXCLUSIONS

Sont exclus du présent contrat :

- Les évènements causés par la mauvaise foi du Bénéficiaire.
- Les actes dolosifs du Bénéficiaire.
- Les faits survenus avant l'entrée en vigueur du contrat.

TÉLÉPHONE SERVICE CONCIERGERIE

(+34) 915 368 225